

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 JUIN 2017
(2016-2017)
LE 27 JUIN 2017**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 27 JUIN 2017 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Tommy Gaulin (EHDAA)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale
MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCES :

M^{me} Suzanne Gaudette (5)
M. Éric Allard (4)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-3681-06-17

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 05.01 Nettoyage et assainissement du vide sanitaire et travaux connexes – École Saint-François-Xavier – Appel d'offres 16-AO-034
- 05.02 Agrandissement de l'école Saint-Édouard phase I – 1166

- Stationnement et débarcadère – Appel d’offres
16-AO-053-91553A
- 05.03 Agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau phase 1 –
Stationnement et débarcadère – Appel d’offres 16-AO-054
- 05.04 Plans et devis des professionnels pour la construction de
l’agrandissement de l’école Louis-Cyr – Approbation
- 05.05 Plans et devis des professionnels pour la construction de
l’agrandissement de l’école Saint-Édouard – Approbation

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

05.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L’INFORMATION

05.01 NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT DU VIDE SANITAIRE ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER – APPEL D’OFFRES 16-AO-034

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, donne des informations
relativement à ce dossier,

C.E.-3682-06-17

05.02 AGRANDISSEMENT DE L’ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD PHASE I – STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – APPEL D’OFFRES 16-AO-053-91553A

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres est conforme à notre Politique
d’acquisition de biens et de services et le nombre
de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à
l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d’octroyer le contrat pour l’agrandissement de l’école Saint-Édouard
phase I: stationnement et débarcadère, à **Fortin Asphalte
Excavation inc.**, de Richelieu, pour un montant forfaitaire de
quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante dollars (93 440,00 \$)
avant les taxes, soit cent sept mille quatre cent trente-deux dollars et
soixante-quatre cents (107 432,64 \$) taxes incluses, le tout
conformément aux conditions d’appel d’offres et à la soumission du
27 juin 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient
autorisées à signer le contrat s’il y a lieu.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.E.-3683-06-17

05.03 AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES LOUIS-CYR ET DAIGNEAU PHASE I – STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – APPEL D’OFFRES 16-AO-054-91554A

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres est conforme à notre Politique
d’acquisition de biens et de services et le nombre
de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à
l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau phase I – stationnement et débarcadère, à **Excavation Patrice Couture inc.**, de Brossard, pour un montant forfaitaire de cinq cent quatre-vingt mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars (580 295,00 \$) avant les taxes, soit six cent soixante-sept mille cent quatre-vingt-quatorze dollars et dix-huit cents (667 194,18 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 26 juin 2017, et conditionnellement à l'obtention de l'autorisation de la municipalité de Napierville permettant à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de débiter les travaux et conditionnellement à la promesse d'échange.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3684-06-17

05.04 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-CYR – APPROBATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le ministère de l'Éducation;

Considérant que le ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche et reconnaît les conditions particulières du site;

Considérant que des projets de maintien du bâtiment, financés par le ministère de l'Éducation, seront réalisés durant les travaux d'agrandissement afin de limiter les impacts sur les occupants de l'établissement;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 20 juin 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels pour l'agrandissement de l'école Louis-Cyr qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le ministère de l'Éducation et d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'agrandissement pour une prise de possession en août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3685-06-17

05.05 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD – APPROBATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le ministère de l'Éducation;

Considérant que le ministère de l'Éducation nous autorise de poursuivre notre démarche et reconnaît les conditions particulières du site;

Considérant que des projets de maintien du bâtiment, financés par le ministère de l'Éducation, seront réalisés

durant les travaux d'agrandissement afin de limiter les impacts sur les occupants de l'établissement;

CONSIDÉRANT les plans et les informations présentés le 20 juin 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels pour l'agrandissement de l'école Saint-Édouard qui respecteront les enveloppes budgétaires allouées par le ministère de l'Éducation et d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'agrandissement pour une prise de possession en août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3686-06-17 06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\2016-2017\11b. 27 juin 2017 - 1322 Aj.doc